



RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

ARDECHE
CANTON
CROISSANT
CROISSON
CURS
L'ÉCHÉC

LOIRE
BOURBOURG
BOURBOURG
BOURBOURG
BOURBOURG
BOURBOURG
BOURBOURG

GRAND LYON

Reçu le 27 OCT. 2021

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES
ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 18/10/2021

- Nombre de délégués en exercice : 33
- Nombre d'élus présents : 23
- Nombre de votants : 30

Date de la convocation 29/09/2021

Certifiée exécutoire par :

Transmission en préfecture le :
21/10/2021

Affichage du compte-rendu :
le 21/10/2021

Présents ayant participé au vote : Marc BIGOT - Cyrille BOUVAT – Jérémy CAMUS - Franck DECRENISSE - Béatrice DELORME - Armand-Louis DE MONTRICHARD - Cyrille FIARD – Véronique GAZAN – Laure JOLY - Thierry GOYET - Karine LUCAS – Bertrand MADAMOUR - Guillaume MALOT – Anne-Laure MATHIAS – Jacques MONGOIN - Jacques PARIOST - Jean-Luc POIRIER - Béatrice REBOTIER - Thomas TEILLON - Julien TREUILLOT - Benoit VAN HILLE - Max VINCENT (22)

Présent n'ayant pas participé au vote : Dominique BOYER RIVIERE (1)

Absents excusés ayant donné un pouvoir :

Pierre ATHANAZE (pouvoir donné à Béatrice DELORME - Pascale BAY (pouvoir donné à Jacques PARIOST) - Blandine COLLIN (pouvoir donné à Jérémy CAMUS) - Corinne CARDONA (pouvoir donné à Anne-Laure MATHIAS) - Pierre GOUVERNEYRE (pouvoir donné à Jean-Luc POIRIER) - Séverine HEMAIN (pouvoir donné à Thomas TEILLON) – Catherine LAFORET (pouvoir donné à Bertrand MADAMOUR) - Jean-Marie HOMBERT (pouvoir donné à Guillaume MALOT) (8)

Absents représentés par un suppléant ayant une voix délibérative :

Pascal DAVID (représenté par Jacques MONGOIN) - Valérie KATZMAN (représentée par Dominique BOYER RIVIERE qui n'a pas pris part au vote car arrivée à 19h40) – Eric MADIGOU (représenté par Benoit VAN HILLE) - Sébastien PAGNARD (représenté par Laure JOLY)

Absent(s) : Elisabeth DE FREITAS – Emmanuel BERNARD

Secrétaire de Séance élu : Guillaume MALOT

Le lundi 18 octobre 2021, à 19h00, les membres du Conseil Syndical sont réunis à la salle des Vieilles Tours de Saint Cyr au Mont d'Or, convoqués par courriel du 29/09/2021, sous la présidence de Madame Béatrice DELORME.

Délibération du Conseil Syndical n° 2021-10-36

DECISIONS MODIFICATIVES

RAPPORTEUR : JEREMY CAMUS – VICE-PRESIDENT FINANCES

Les décisions modificatives sont des actes liés à des modifications à apporter au budget en cours. Il est utile de prendre trois décisions modificatives pour ajuster certains chapitres du budget 2021.

- **DM n°1 :**

Afin d'équilibrer les dotations aux amortissements prévues et réalisées, il est proposé d'autoriser le transfert de crédits dont le détail figure dans le tableau ci-après. Il s'agit d'une étude de faisabilité de l'assainissement autonome de la Ferme de La Morelle.

| Section | Chapitre | Article | Désignation | Montant des crédits ouverts avant DM | Décision Modificative | Montant des crédits ouverts après DM |
|-------------------------|----------|---------|---------------------------|--------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------|
| Investissement Recettes | 041 | 2031 | Assainissement La Morelle | 0,00 | + 900,00 | 900,00 |
| Investissement dépenses | 041 | 2313 | Assainissement La Morelle | 0,00 | + 900,00 | 900,00 |

Après en avoir délibéré, le conseil syndical approuve à l'unanimité les ouvertures de crédit équilibrées en dépenses et en recettes au Budget Primitif 2021 reprises ci-dessus et autorise Madame la Présidente à signer les actes correspondants.

- **DM n°2 :**

Afin d'équilibrer les dotations aux amortissements prévues et réalisées, il est proposé d'autoriser le transfert de crédits dont le détail figure dans le tableau ci-après. Intervient en 2021 un nouvel amortissement par rapport aux amortissements année 2020 et antérieures pour la somme de **2 220.00** euros.

| Section | Chapitre | Article | Désignation | Montant des crédits ouverts avant DM | Décision Modificative | Montant des crédits ouverts après DM |
|-------------------------|----------|---------|-------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------|
| Fonctionnement Recettes | 042 | 777 | Subventions Transférées au résultat | 8 959,00 | + 2 220.00 | 11 179,00 |
| Investissement Dépenses | 040 | 13912 | Reprise de subvention Région | 8 959,00 | + 2 220,00 | 11 179,00 |

- **DM n°3 :**

Afin d'équilibrer le chapitre 20 concernant l'opération 80/20 concernant la Maison de la Nature, il est proposé d'autoriser le transfert de 18,92 euros sur le chapitre concerné.

| Section | Chapitre | Article | Désignation | Montant des crédits ouverts avant DM | Décision Modificative | Montant des crédits ouverts après DM |
|-------------------------|----------|---------|---|--------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------|
| Investissement Recettes | 23 | 2313 | Constructions | 406 727,13 | -18,92 | 406 708,21 |
| Investissement Dépenses | 204 | 2041482 | Subventions d'équipement versées aux communes | 6 000,00 | + 18,92 | 6 018,92 |

Après en avoir délibéré, le conseil syndical approuve à l'unanimité les ouvertures de crédit équilibrées en dépenses et en recettes au Budget Primitif 2021 reprises ci-dessus et autorise Madame la Présidente à signer les actes correspondants.

Les résultats des votes sont :
0 voix CONTRE - 0 ABSTENTION et 30 voix POUR

*Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.
Suivent au registre les signatures des membres présents.*

*Copie certifiée conforme,
A Limonest, le 19/10/2021*

Béatrice DELORME
Présidente

